

Bulletin d'inscription

Formation **Les fondamentaux des finances locales**

Lieu **Metz**

Date choisie Session / du vendredi 15 au samedi 16 octobre 2021 - 9h00-17h30

Le stagiaire

Civilité Mme - Mlle - M.

Nom _____ Prénom _____
 Fonction exercée _____
 Téléphone _____ Email _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____

La collectivité

Type Mairie - Communauté de Commune
 Conseil Régional - Conseil Départemental

Intitulé _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Responsable _____
 Téléphone _____ Email _____
 Nombre d'habitants _____

Signature de l' élu

Signature et cachet de la collectivité

Tarifs de la formation T.T.C par jour*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

- > **300 €** Pour une commune de moins de 5 000 habitants
- > **350 €** Pour une commune de 5 000 à 20 000 habitants
- > **400 €** Pour une commune de 20 000 à 50 000 habitants
- > **500 €** Pour une commune de 50 000 à 100 000 habitants
- > **550 €** Pour une commune de plus de 100 000 habitants, Conseillers, Départementaux et Conseillers Régionaux
- > **550 €** Tarif unique DIF élus

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.

* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al4°4 du CGI

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.

Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.

Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.

L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

Formation

Les fondamentaux des finances locales

Objectif

- Comprendre l'environnement des **finances communales**.
- Acquérir les **fondamentaux de la gestion financière**.
- Savoir « **construire un budget** ».
- Mettre en évidence les **marges de manœuvre**.
- Comprendre les **conséquences de la réforme territoriale (<https://www.ensapformation.com/formation/reforme-territoriale-et-la-loi-notre-16/>)** sur les relations financières entre les communes et l'E.P.C.I.

Programme

- L'environnement financier des collectivités locales
- Le cadre, les principes, le calendrier et les documents budgétaires
- Analyse et stratégie financière

Prérequis :

- Aucun

Moyens pédagogiques:

- Support pédagogique
- Etudes de cas et exercices
- Évaluation finale de la formation par un QCM. Le stagiaire est réputé réussir la formation à partir de la note de 10/20.

Modalités / Conditions d'accès :

- Présentiel
- Durée du stage : 2 journées de 6 heures, soit 12 heures
- Accueil des personnes en situation de handicap sous conditions. Pour plus de renseignements 03 87 37 15 21

Taux de réussite :

- en attente

Taux de satisfaction :

- 100%

Cette session peut être complétée par la formation [optimisation du budget local \(https://www.ensapformation.com/formation/optimisation-du-budget-local-19/\)](https://www.ensapformation.com/formation/optimisation-du-budget-local-19/)

Lieu / Metz

L'Ibis Styles Metz Centre gare est idéalement situé à seulement 100m de la gare, 5min à pied du Centre Pompidou et à 10min à pied du centre historique de Metz et de sa Cathédrale Saint Etienne.

📍 IBIS STYLE METZ - 23 AVENUE FOCH - 57000 METZ

☎ 03 87 66 81 11